



Note d'information N°10 relative au dispositif "Devoirs Faits"

publié le 08/11/2022 - mis à jour le 13/11/2022

Madame, Monsieur,

Merci de trouver ci-joint la note d'information n°10 relative à l'organisation du dispositif "Devoirs Faits" pour l'année scolaire 2022-2023.

 [20221108_ni10_devoirs_faits](#) (PDF de 204.4 ko)

Vous trouverez également en pièces jointes les bulletins d'inscription pour les élèves de 5ème et 4ème (version numérique à renvoyer à l'adresse suivante : thomas.ernault@ac-poitiers.fr).

NOUVEAU : E-devoirs Faits, les lundis, mardis et jeudis de 17h45 à 18h45 . Sans inscription, pour poser une question, se faire expliquer une notion et terminer ses devoirs à la maison en autonomie.

[Lien de connexion](#)

Cordialement

Documents joints

 [4B](#) (PDF de 109.1 ko)

 [4C](#) (PDF de 85 ko)

 [4D](#) (PDF de 85 ko)

 [4E](#) (PDF de 86.1 ko)

 [4F](#) (PDF de 84 ko)

 [5B](#) (PDF de 93 ko)

 [5C](#) (PDF de 85.8 ko)

 [5D](#) (PDF de 89.4 ko)

 [5E](#) (PDF de 90.1 ko)

 [5F](#) (PDF de 90.3 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.